

CONTRE LES VIOLENCES SOCIALES ET POLICIÈRES TOUS ET TOUTES ENSEMBLE DANS LES LUTTES

Les milliards de cadeau du pacte de responsabilité, la suppression des cotisations familiales et la dernière proposition Hollande de transformer le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) en baisse de charges sociales en 2017, pour ne citer que les mesures les plus récentes, tout cela ne suffit pas au Medef qui en demande toujours plus. Gattaz revendique aujourd'hui la suppression de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF), tout en préparant une "semaine de mobilisation" du patronat début décembre.

Le Medef aurait tort de se gêner tant le gouvernement Hollande-Valls est à son écoute. Macron, ministre de l'économie, s'en prend maintenant aux 35 h qu'il veut "assouplir". Et Valls critique le CDI qui instaurerait d'après lui des inégalités au regard des salarié-e-s embauchés en CDD.

Les attaques du tandem gouvernement-Medef redoublent contre la population laborieuse dont le quotidien devient de plus en plus dur. Cette offensive sociale s'accompagne d'une répression qui va en s'accroissant contre les militant-e-s syndicaux, contre les sans-papiers, contre les opposant-e-s aux grands projets nuisibles. Rémi Fraisse, militant contre le barrage de Sivens tué par une grenade, n'est pas victime d'une bavure mais de la politique répressive du gouvernement.

Dans ce contexte, la direction du PCF propose une "alternative de gauche" avec EELV et les "frondeurs" du PS ; il faut tout de même rappeler qu'ils ont voté bien des mesures anti-ouvrières et que certain-e-s étaient ministres il y a peu. De son côté, Mélenchon prépare en solo les Présidentielles de 2017 en faisant de la propagande pour sa VIème République. Les uns et les autres s'en tiennent à des solutions institutionnelles mais se gardent bien, tout comme les direc-



tions syndicales, de proposer au monde du travail un programme d'urgence et un plan d'action à la hauteur des attaques en cours.

Pourtant des luttes, il y en a. Donnons deux exemples locaux : les salarié-e-s du centre médical le Nid Marin à Hendaye ont débrayé le 17 novembre pour défendre l'emploi ; le même jour, les chauffeurs de bus de Veolia-Transdev étaient en grève dans l'agglomération de Bayonne pour des embauches et pour leurs retraites. Dans nombre d'entreprises du secteur privé comme du secteur public, la grogne est forte face aux bas salaires, aux licenciements, à la dégradation des conditions de travail et entraîne grèves, manifestations... Mais ces mouvements restent isolés, dispersés alors qu'il est indispensable de coordonner, unifier et généraliser les luttes pour préparer une riposte d'ensemble.

Les travailleur-euse-s n'ont rien à attendre des combinaisons politiciennes et ne peuvent compter que sur leur propre détermination et leurs combats pour inverser le rapport de forces en leur faveur.

Soutien aux salarié-e-s du Nid Marin: <http://www.mesopinions.com/petition/sante/croix-rouge-francaise-licencie-transfere-ferme/13223>



SOMMAIRE

page 1 : Ensemble dans les luttes

page 2 : Le Luxembourg tient la corde!

page 3 & 4 : Défendre les prud'hommes

page 5 : En lutte avec les femmes

page 6 : 1914-1918, celles et ceux qui dirent "Non"

page 7 : Livre "Viva" de Patrick Deville



PARADIS FISCAUX

Le Luxembourg tient la corde !

Le Consortium International des Journalistes d'Investigation, qui regroupe des rédacteurs appartenant à une quarantaine de médias sur les cinq continents (dont "Le Monde" en France), a rendu public 340 contrats confidentiels passés entre des grandes entreprises et les services fiscaux du Luxembourg.

Ces contrats permettent à ces entreprises d'installer dans le Grand Duché soit leurs sièges sociaux, soit des filiales en bénéficiant d'une fiscalité très avantageuse. En France sont particulièrement concernées les grandes banques (BNP, Société Générale, Crédit Agricole, Crédit Mutuel notamment) qui, ensemble, possèdent pas moins de 118 filiales sur un tout petit territoire qui compte à peine 550 000 habitant-e-s. Et elles se retrouvent en bonne compagnie aux côtés de Pepsi, d'Amazon, de Fiat, d'IKEA etc.

L'information en elle-même n'est pas un "scoop". Dès 2008 nombre d'articles et de livres avaient dénoncé le Luxembourg comme un des principaux paradis fiscaux en Europe aux côtés des Pays-Bas, de l'Irlande, de la Suisse, de Chypre, de la City de Londres, des îles anglo-normandes et de l'île de Mans. Mais c'est la première fois que des centaines de documents confidentiels sont simultanément étalés au grand jour.

Le scandale fait d'autant plus tache que Jean-Pierre Juncker, l'homme qui a transformé le Luxembourg en coffre-fort des grandes entreprises, a été pendant 20 ans ministre des Finances (1989-2009) et Premier ministre (1995-2013) de son pays puis a pris la tête de l'Eurogroupe. C'est le même qui est devenu en juillet dernier président de la Commission européenne avec l'aval de l'ensemble des chefs d'Etat et de gouvernements de l'Union mais aussi du Parlement euro-



péen grâce notamment aux voix des députés conservateurs et libéraux mais aussi celles... des socialistes qui ont voté sans rechigner en faveur de cet orfèvre en évasion et optimisation fiscales.

Après l'éclatement du scandale le gouvernement luxembourgeois a fait officiellement savoir qu'il allait réexaminer la question de la fiscalité. Ce qui devrait prendre sans doute quelques années, voire quelques décennies. Bref les paradis fiscaux ont encore de beaux jours devant eux.

On se rappelle, en 2009, l'altière déclaration de Nicolas Sarkozy affirmant : "les paradis fiscaux, c'est fini !" Quelques années plus tard, lors de la campagne présidentielle de 2012, François Hollande déclarait à son tour que "son véritable adversaire, c'était le monde de la Finance". Un trait d'humour qui a bien fait rire dans les conseils d'administration des grands groupes bancaires.

En fait les politiciens comme Juncker, Sarkozy ou Hollande sont, chacun dans leur registre, de simples commis du capital financier. Compter sur eux pour "moraliser" la Finance serait à peu près aussi intelligent et réaliste que faire confiance aux souteneurs pour faire disparaître la prostitution.



é
d
i
t
o



Réforme des Prud'hommes une nouvelle attaque contre le monde du travail !

*Entretien avec Rodolphe Carmouze conseiller prud'homal CGT
au Conseil de Prud'hommes de Bayonne.*

Résistances : Des rassemblements ont été organisés par la CGT devant les Conseils de Prud'hommes de Bayonne et de Pau pour dénoncer la réforme de désignation des conseiller-e-s de cette instance. Peux-tu nous expliquer en quoi elle consiste ?

Rodolphe : Du fait de la loi du 20 août 2008 sur la représentativité dans les Instances représentatives du personnel (IRP), les salarié-e-s n'ont pas voté pour élire des juges ! Cette loi a été conçue, dans l'esprit des partenaires sociaux et du législateur, pour leur permettre d'avoir une représentativité syndicale dans leur entreprise, donnant aux organisations syndicales le pouvoir de négocier, en leurs noms, des accords collectifs. Ces résultats sont additionnés et rendent ainsi également possible les négociations de branches ou les accords nationaux interprofessionnels.

Le ministère du Travail avance deux arguments pour justifier la désignation plutôt que l'élection des conseillers prud'hommes : **l'abstention au dernier scrutin de 2008 et la mise en place de la loi de représentativité.**

Ces éléments ne résistent pas à la réalité des chiffres. Le faible taux de participation à la dernière élection prud'homale de 2008 ne tient pas face à une analyse approfondie au regard des deux types de consultation, représentativité et élection prud'homale. Seulement 25,48 % de salarié-e-s inscrit-e-s ont voté lors de l'élection prud'homale de 2008. Même si aucun-e démocrate ne peut se satisfaire d'un faible taux de participation, il y a lieu d'apprécier ces chiffres au regard des élections de représentativité mises en avant par le ministre.



Le nombre d'inscrits est différent : 19 millions de salariés à l'élection prud'homale contre 13 millions aux élections de représentativité.

Premier élément, contrairement à ce qui est largement véhiculé, il y a pratiquement autant de votant-e-s aux élections de représentativité qu'aux élections prud'homales : 5,4 millions (représentativité), 4,8 millions (prud'hommes 2008).

Deuxième élément, dans les entreprises de moins de 10 salarié-e-s, là où le contentieux prud'homal est le plus important, le taux de participation pour définir la représentativité est de 10% (ce qui soit dit en passant n'inquiète pas le ministère du Travail) alors qu'il est de 18% pour les élections prud'homales.

Troisième élément, qu'en est-il des sans-emploi, qui ne pourraient participer à la désignation des conseiller-e-s prud'hommes alors même que ce sont les premiers utilisateurs des Prud'hommes ? Pour autant, aucune autre élection n'a jamais été remise en cause au regard du nombre de votant-e-s, c'est une première !

Résistances : Cette institution est une spécificité en France. Elle a besoin d'être réformée, si l'on se réfère au rapport Lacabarats*, mais dans le but d'améliorer son fonctionnement et non pas dans le sens que Macron veut lui donner. Que peux-tu nous dire à ce sujet ?

Rodolphe : Les Prud'hommes existent depuis 1806, mais deux réformes progressistes les ont fait évoluer en 1979 et 1982, sans entrer dans les détails des modifications ultérieures sous la ministre Rachida Dati. Les salarié-e-s connaissent les conseils ainsi dans les grandes lignes depuis 1982.



Suite page 4



Je ne dirais pas que le rapport Lacabarats aille dans le bon sens, même si sa vision donnant plus de pouvoir au bureau de conciliation, et l'obligation de formation pour les conseillers puissent nous satisfaire sur le fond. Mais, même sur cette vision, la forme reste à débattre. Pour le reste, la méconnaissance de la spécificité prud'homale reste entière et Macron s'inspire grandement de ce rapport dans son projet de loi.

Qu'on ne se trompe pas. Si le ministère de la Justice affirme haut et fort qu'il pilote le projet, tout, et en particulier les trois principales mesures, porte la signature du ministère de l'Economie.

Pour le contentieux majoritaire, celui du licenciement, on crée une voie de dérivation : une formation restreinte de deux conseiller-e-s (au lieu de quatre), saisie avec l'accord des parties, soumise à un barème obligatoire d'indemnisation pour les licenciements abusifs.

La perte d'un emploi ne vaudrait alors qu'un forfait, sans considération pour le préjudice réel causé aux salarié-e-s. L'aléa judiciaire, susceptible d'être dissuasif, cède devant ce nouvel objectif du droit social : sécuriser les entreprises en rendant prévisible le « coût » d'un licenciement, aussi abusif soit-il !

Et au cas où les parties refuseraient de se soumettre à cette justice au rabais, il fallait trouver un autre circuit de dérivation : ce sera chose faite avec la possibilité d'un renvoi direct d'une affaire, quelle qu'elle soit, devant le juge départiteur, autrement dit un-e juge professionnel-le, aux côtés duquel les conseiller-e-s prud'hommes seront réduit-e-s à un rôle mineur. Ce renvoi sera automatique même si un seul des deux conseiller-e y est favorable. Au sein d'une institution où doit se réaliser la convergence des points de vue, c'est donc la défiance et l'affrontement qu'on installe en permettant d'éviter le débat paritaire en bureau de jugement.



<http://www.cgt.fr/article40824.html>

Restait à dissuader ceux qui s'obstineraient à faire valoir leurs prétentions devant une formation « normale » du conseil des prud'hommes. En appel, la procédure orale cèdera le pas à une procédure écrite, avec représentation obligatoire par un-e avocat-e ou par un-e défenderesse/défenseur syndical-e. Concrètement, c'est dresser de nouveaux obstacles pour les salarié-e-s qui, ayant obtenu gain de cause en première instance, ne pourront plus se défendre seul-e-s, même dans des contentieux simples, et devront faire face, si elles-ils le peuvent, à des frais importants pour assurer leur défense.

Au total, cet avant-projet de loi, qui ne retient que le pire des 45 propositions du rapport Lacabarats, réalise donc largement les vœux du MEDEF, au nom de « l'efficacité » et pour limiter le « risque » des aléas d'un procès judiciaire pour les entreprises. Mais qu'en est-il des salarié-e-s ?

Le gouvernement sacrifie les spécificités de la justice prud'homale en mettant en place un échec rampant et en soumettant l'indemnisation du préjudice subi à un barème.



Résistances : Il s'agit d'une attaque supplémentaire du gouvernement contre le monde du travail en réformant le seul tribunal favorable aux salarié-e-s. On sait que le MEDEF veut sa disparition, serait-ce le premier pas vers celle-ci ? Tout comme l'ANI a été la première attaque contre le Code du Travail dont la disparition est, elle aussi, souhaitée par le patronat.

Rodolphe : Le gouvernement et le patronat avancent des arguments économiques : les patrons ne pourraient pas embaucher à cause des prud'hommes ! Il faut comprendre que ce n'est pas embaucher qui leur pose problème mais c'est de licencier sans risquer de se retrouver condamné pour licenciement abusif !

En fait, le patronat fait la démonstration de l'utilité des prud'hommes ! Nous sommes donc bien confronté-e-s à une offensive politique libérale visant à éloigner les salarié-e-s de l'accès à la justice et permettant au patronat d'éviter la justice tout en ne respectant pas le Droit du Travail. Si personne ne peut contester les dysfonctionnements dans les plus grands conseils par manque de personnels de greffe, les remèdes libéraux proposés par le gouvernement, consistant à accuser son chien de la rage pour mieux l'abattre, ne peuvent pas être partagés par la CGT.

** Rapport sur l'avenir des juridictions du travail commandé par la Garde des Sceaux Christiane Taubira au Président de la Chambre sociale de la Cour de Cassation, Alain Lacabarats.*



25 novembre 2014



***Toujours mobilisé-e-s
contre les violences
sexistes !***

« La journée internationale contre les violences faites aux femmes » a été marquée, au Pays Basque, par de nombreuses initiatives organisées par les groupes féministes locaux. A Bayonne un rassemblement a regroupé une centaine de personnes pour dénoncer cette situation partout dans le monde. Film, pièce de théâtre, débats ont marqué la volonté de faire de cette journée un évènement marquant dans cette lutte. Ces violences ne peuvent se contenter d'une journée de dénonciation mais doivent mobiliser chacun et chacune tout au long de l'année. Rappelons qu'en France, selon le ministère des Droits des Femmes, une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son compagnon et qu'une autre est violée toutes les six minutes.



Car la brutalité contre les femmes, quelles que soient les formes qu'elle revêt (agressions sexuelles, au sein du couple qu'elles soient physiques ou psychologiques, également économiques, viol, harcèlement au travail, mutilations, prostitution, lesbophobie... la liste est longue), est tout d'abord sociale. Elle est, dans notre société inégalitaire, au service d'un système capitaliste pour lequel la domination des femmes permet de faire des économies. En effet, que ce soit au niveau du travail domestique, au niveau de la garde des enfants, au niveau des salaires (- 27 % pour les femmes à travail égal avec les hommes), elles sont sur-exploitées. Et, en misant sur cette sur-exploitation, les gouvernements n'ont ainsi pas besoin de développer des services publics de qualité. La société capitaliste fait subir aux femmes des violences économiques car elles sont, plus que les hommes, au chômage et en emplois précaires avec des salaires « d'appoint » !

Dans tous les pays du monde cette réalité existe sous des formes plus ou moins exacerbées ! Et dans tous les pays du monde également se développent les offensives réactionnaires menées par la Droite et les institutions religieuses porteuses d'idéologies sexiste et homophobe. En Espagne où est réclamée l'abolition de la loi sur l'avortement ; en France contre le mariage pour tou-te-s et les ABCD de l'égalité ; en Turquie où le Président Erdogan a déclaré cette semaine que l'égalité homme-femme est contraire à la nature humaine et où la liberté de l'avortement est menacée ; en Iran avec des attaques à l'acide sur le visage des femmes mal voilées ; aux Etats-Unis où les Républicain-e-s élu-e-s au Congrès lors des dernières élections ont lancé une attaque frontale contre le droit à l'avortement et à la santé reproductive.....

Nous devons exiger de nos gouvernants une loi-cadre contre les violences sexistes, le développement des aides aux associations s'occupant des femmes victimes ainsi que la formation spécifique pour les personnels les accueillant. Nous devons plus que jamais développer la lutte contre l'oppression des femmes comme nous l'avons fait dernièrement pour le mariage pour tou-te-s, pour le droit à l'avortement avec les femmes espagnoles, comme le font dans le monde les femmes que ce soit dans la guerre comme à Kobane, ou dans la vie civile dans de nombreux pays.

Nous devons rester mobilisé-e-s et nous battre contre les discriminations et les humiliations, pour les droits des Femmes. C'est l'un des sens de notre combat de militant-e-s féministes et anti-capitalistes pour l'avènement d'une société socialiste où ne devra plus exister l'exploitation entre êtres humains et où sera privilégiée la lutte pour la disparition de l'oppression des femmes..



Appel à participer à la Première initiative citoyenne à Bayonne le 10 décembre 2014 à l'occasion de la journée nationale de la laïcité organisée par le Collectif pour les libertés de choix Côte Basque composé d'une trentaine d'associations, citoyen-ne-s, partis politiques et syndicats. Rassemblement à 18h30 devant la Mairie de Bayonne avec du matériel lumineux (lampes, torches, ...) Suivi d'un apéro-tapas au local des Bascoqs « Le Txalaparta » 10 rue Jacques Lafitte et d'une conférence sur la séparation des Eglises et de l'Etat à la Maison des Associations 11 allée de Glain - PETITION EN LIGNE : <http://www.petitionpublique.fr/?pi=P2014N47075>



1914-1918, celles et ceux qui dirent "Non"

Le centième anniversaire du déclenchement de la Première guerre mondiale a donné lieu à une multitude d'articles de journaux et d'émissions de radio et de télévision. Mais la plupart ont oublié de signaler que dès le début du conflit un petit nombre d'internationalistes eurent le courage de s'opposer à la boucherie impérialiste.

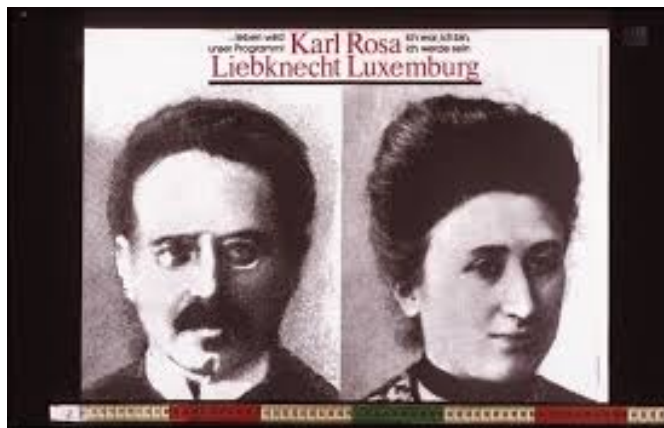
La déclaration de guerre du 3 août 1914 ne fut pas une surprise. Elle était la conséquence d'un accroissement des tensions inter-impérialistes et des logiques d'alliances entre Etats qui s'étaient manifestées depuis le début du siècle, souvent sur fond de rivalités coloniales.

Alliés et ennemis pouvaient changer rapidement. La première crise diplomatique d'ampleur opposa en 1898 les impérialismes français et britannique à Fachoda, pour le contrôle du Soudan.

Après cet « incident », la France et le Royaume-Uni se rapprochèrent contre un nouvel ennemi commun, l'Allemagne, pour former "l'Entente cordiale". La France troqua ses velléités sur le Soudan pour une nouvelle cible, le Maroc, qui l'opposa directement à l'Allemagne, tout particulièrement pendant la crise de Tanger en 1905.

En 1912-1913, les guerres balkaniques furent annonciatrices du conflit mondial. En 1914, les deux camps rivaux de la Triple Alliance (Empire allemand, Empire austro-hongrois et Italie) et de la Triple Entente (France, Royaume Uni, Empire russe) étaient déjà solidement constitués et l'assassinat par le nationaliste Serbe Gavrillo

Princip de l'archiduc François-Ferdinand, héritier de l'Empire austro-hongrois, le 28 juin 1914 à Sarajevo, offrit un prétexte à une entrée en guerre de l'Autriche-Hongrie contre le jeune Etat serbe, soutenu par la Russie et l'Entente.



Août 1914 : la grande trahison de "l'Union Sacrée"

Fin juillet 1914, des manifestations d'ampleur eurent lieu en France et en Allemagne, durement réprimées. Celle du 30 juillet fut même interdite. La CGT recouvrit les rues avec des milliers d'affiches contre la guerre. Mais, en l'espace d'une semaine, tout allait changer. Le 31 juillet Jaurès était assassiné, le 2 août débutait la mobilisation générale et le 3, la guerre était déclarée. Le 4 août, la situation avait déjà basculé, et les directions de la CGT et de la SFIO en France, comme celles du Parti socialiste (SPD) en Allemagne s'engouffrèrent dans la spirale patriotique, oubliant les résolutions prises par tous les congrès socialistes depuis la fin du XIX ème de s'opposer à la guerre par tous les moyens.

La grande trahison, qui amènera des millions d'hommes au carnage, était à l'œuvre. La mobilisation générale en-

traîna des réactions chauvines et patriotiques dans toute l'Europe, que de trop faibles manifestations vite réprimées ne purent endiguer. Chez la plupart des mobilisés, ce fut la résignation qui prima.

Des noyaux internationalistes

Mais un peu partout en Europe des noyaux de militants et de militantes refusèrent de verser dans le chauvinisme et l'hystérie guerrière. En Russie il s'agissait de Vladimir Lénine et des bolchéviks mais aussi des menchéviks internationalistes autour de Jules Martov ; en Allemagne de la gauche socialiste animée par Rosa Luxemburg et Kark Liebknecht ; en Italie du socialiste révolutionnaire Amedeo Bordiga ;

en France d'anarcho-syndicalistes de la CGT comme Albert Rosmer et Pierre Monatte, d'Alphonse Merheim secrétaire de la Fédération CGT de la métallurgie, d'Albert Bourderon, militant socialiste et dirigeant de la Fédération CGT des tonneliers, de Léon Trotsky, alors en exil à Paris et de son petit groupe qui éditait "Nache Slovo". Il y eut également des noyaux internationalistes en Pologne, en Roumanie, en Belgique, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suède, en Norvège, en Serbie...

Ces groupes, à l'époque très minoritaires comparés à la puissance des partis socialistes officiels et des grandes centrales syndicales, sauvèrent l'honneur du mouvement ouvrier international en disant "Non à la guerre".



Le livre s'ouvre à Tampico, port du Mexique et centre de raffinage du pétrole.

On est dans les années 1920 et Sandino, alors ouvrier à la Huasteca Petroleum, participe aux réunions anarcho-syndicalistes. Traven les anime souvent : c'est l'un des nombreux pseudos de Ret Marut, qui a participé aux conseils ouvriers de Munich, à la fin de la guerre de 1914-1918. Traven est poète et romancier (Le Trésor de la Sierra Madre, La charrue, Rosa Blanca etc.) et vit alors au Mexique. Sandino reviendra ensuite au Nicaragua, son pays natal. Il sera le Général Sandino. A la tête de la guérilla, il combattra un gouvernement soumis aux USA et défendu par leurs marines.

Tampico est aussi la ville où se déroulent les dernières pages de **Viva**. On est cette fois en 2014, la drogue a remplacé le pétrole. C'est la guerre, une guerre triangulaire entre la police ma-

ritime, le cartel du Golfe et celui des Zetas.

Viva a pour toile de fond le Mexique, essentiellement celui des années 1930. Les destins d'hommes et de femmes politiques, écrivains, artistes... de toutes nationalités se croisent. Avec eux, revivent les événements révolutionnaires de la période. Deux personnages centraux : Léon Trotski et Malcom Lowry. Trotski a été expulsé d'URSS par Staline en 1929. Après la Turquie, la France, la Norvège, le Mexique de Cardenas est finalement le seul pays à lui accorder l'asile politique. Il y est accueilli en janvier 1937 par Diego Rivera et Frida Kalho et meurt le 21 août 1940, à 61 ans, assassiné par Mercader, agent de Staline. Lowry est arrivé au Mexique à 27 ans, un an avant Trotski. Il y commence « Au dessous du volcan » qui sera publié en 1947 et considéré comme l'un des grands romans du XXème siècle. Il meurt en 1957, d'une surdose de somnifères et d'alcool.

Trotski et Lowry, ou... comment **Viva** les réunit ? « *Ils ont le même goût du bonheur, un bonheur simple et antique, celui de la forêt et de la neige, de la nage dans l'eau froide et de la lecture... Chez ces deux-là... c'est... l'absolu de la Révolution ou l'absolu de la Littérature, où jamais ils ne trouveront la paix, l'apaisement du labeur accompli... Ce qu'ils nous crient et que nous feignons souvent de ne pas entendre : c'est qu'à l'impossible chacun de nous est tenu* ».

Viva réalise la rencontre de multiples portraits croisés dont ceux des agents stalinien Tina Modotti, photographe et



David Siqueiros, peintre mexicain qui a essayé d'assassiner Trotsky et poura ensuite se réfugier au Chili grâce au « *poète stalinien* » Pablo Neruda. Également présents dans le livre à partir de leur passage au Mexique André Breton, Antonin Artaud, Graham Greene et bien d'autres.

Patrick Deville connaît bien le Mexique pour y avoir longtemps séjourné. A la fois historien, narrateur, et chercheur, il assemble ses personnages à partir de multiples anecdotes dont la caractéristique est leur véracité. Il est difficile de classer **Viva** dans une catégorie littéraire. Livre historique ? Fresque ? Roman ? Récit ? Essai ? Un peu de chaque sans doute. Nous nous en tenons à la définition donnée par Deville lui-même : un roman sans fiction. Ajoutons qu'il suscite et donne envie d'autres lectures.

Paco Taibo II, écrivain mexicain, a rendu un bel hommage à l'auteur : "Il m'arrive de croire que Patrick Deville est le pseudonyme d'un individu né en Amérique latine."



DEMOSPHERE agenda militant et alternatif en Pays Basque

Consultez le site "pays-basque.demosphere.eu", vous y trouverez de nombreuses informations.

Utilisez-le pour annoncer des initiatives publiques (manifestations, conférences, forums etc.) :

- contact : contact@pays-basque.demosphere.eu

- directement sur le site à partir de l'onglet "connexion".